Chapitre 3 : Où l'on malmène les acteurs de l'Education

Le vieux maître

La der des ders, c'était pour rire que je disais ça. Ce n'est pas grave, je ferai un autre métier, je découvrirai autre chose. Là, je suis rattrapée par moi-même et cette mauvaise blague. Je viens de recevoir un message. Lui, c'était vraiment la der des ders, dernière année, dernière semaine, dernier jour, dernière heure. A la dernière seconde, il a tiré. Sur lui-même. Un maître de mon école, Vincent, celui qui faisait trop souvent de l'humour noir vient de se suicider. En quelques jours, c'est le deuxième suicide dans l'Éducation nationale qui parvient jusqu'à moi.

Vincent était bourru. Il ne supportait plus ces injonctions venues d'en haut, de l'inspection, les date limites pour renvoyer les papiers, les demandes pressantes, les contrôles, et le regard suspicieux des jeunes instits de l'école. Ceux là râlaient, trouvant qu'il ne faisait pas son boulot. Il ne le faisait plus, c'est vrai, ne voulant pas obéir à des ordres qu'il ne comprenait pas. Il refusait cette histoire de soutien mais était obligé de rendre des comptes. Alors, quelle meilleure solution que de passer pour un feignant... Il ne cherchait pas à se faire aimer, c'est ce que j'appréciais. Il soutenait mon travail, me comprenait à mi-mot, partageait ce que je ressentais, m'accueillait avec une bonne poignée de main à chacune de nos rencontres. Il était de ces mecs qui ne montrent pas leurs failles, atteint d'une maladie chronique qui le faisait souffrir, pas le genre à s'épancher ou à marcher avec une canne, plutôt à se cacher pour prendre de puissants antalgiques.

Il aimait l'école, l'ancienne, celle d'avant, lorsqu'il était un maître spécialisé. Pas celle qu'il sentait éclore.

Sarah, enseignante spécialisée

Je suis une enseignante comme les autres, c'est à dire peu sûre de moi, rarement fière de mon travail, obéissante, docile, appliquée et consciencieuse. Un peu moins obsessionnelle que d'autres, trait de caractère fréquent dans cette

profession, avec une forte tendance à l'autodévalorisation. Consciencieuse et besogneuse, j'ai voulu renforcer ma formation en 2006, afin de me sentir enfin capable d'aider les élèves en difficulté scolaire que je regardais impuissante mariner au premier ou au dernier rang de ma classe. J'ai réussi



à obtenir le diplôme de spécialisation au prix de nombreuses soirées et week-ends passés devant l'ordinateur, le nez dans mes dossiers. En conséquence, je suis une personne diplômée Bac +5, professeure des écoles spécialisée, payée 1880 euros par mois. Je n'ai eu pratiquement aucun jour d'absence depuis le début de ma carrière, n'ai jamais rencontré un médecin du travail, ne bénéficie d'aucune prime, d'aucun avantage particulier ; j'ai débuté ce métier après en avoir exercé d'autres par intérêt pour l'éducation et afin de concilier ma vie de mère et ma vie professionnelle. Mille huit cent quatre-vingts euros, le même tarif qu'une annonce pour un grutier issu de l'école de la seconde chance. Cela ne me dérange pas mais c'est la réalité. J'oubliais, ma spécialisation me permet de gagner 68 euros de bonification mensuelle. Ce métier, qui me permet de travailler avec un petit groupe d'élèves en difficulté, est pourtant le premier qui me plaît vraiment. Sentir qu'un élève est en train de modifier sa posture vis-à-vis de l'école, qu'il commence à désirer savoir, à prendre du plaisir à apprendre est quelque chose de magique, d'essentiel. Comme de voir un enfant en train de naître. En allumant l'ordinateur aujourd'hui, je découvre que je suis virée. Que les enseignants spécialisés vont cesser de prendre en charge les élèves en difficulté et retrouver une classe banale. Que notre spécialisation, notre compétence est niée, barrée d'un trait de plume pour des raisons budgétaires. Que les enseignants sont des êtres qui ne comprennent rien à la crise financière. Monsieur Darcos, je vais vous répondre : c'est vrai ! Je crains que ce que vous ne compreniez pas soit autrement plus grave.

COMMUNIQUE DU SNUDI FO 91

Le suicide d'une collègue rééducatrice dans une école de Massy a soulevé une vive émotion parmi les enseignants du département et particulièrement dans son école et sa commune où elle était très appréciée pour sa conscience professionnelle et sa gentillesse.

Le SNUDI FO 91 tient à exprimer toute sa sympathie à son

conjoint et ses enfants dans cette douloureuse épreuve.

A la lecture des articles parus dans la presse, le SNUDI FO tient cependant à apporter les précisions suivantes.

Certes, cette collègue a souffert l'an dernier de dépression mais elle avait repris le travail en janvier 2008 (et non en septembre) et elle n'avait pas eu un seul arrêt de travail depuis.

La "psychologue" dont parle la presse (pouvant laisser supposer que cette collègue était "suivie" par un psy) est en fait la psychologue scolaire du RASED de l'école dont elle faisait partie. C'était donc sa collègue de travail au quotidien. C'est d'ailleurs elle qui, s'inquiétant de son absence, s'est mise à sa recherche et a découvert le drame.

Le SNUDI FO 91 a pris connaissance des déclarations faites par la présidente de l'AREN 91 (association des rééducateurs) : "Nous entendons tous les jours que nos postes vont être supprimés ou réaffectés. Le ministre ne nous protège pas. Cela touchait beaucoup Muriel, une femme sensible, très impliquée professionnellement. C'est symbolique qu'elle se soit suicidée à l'école." qui exprime le sentiment général d'incertitude et d'abandon.

Le SNUDI FO 91 s'inquiète du climat de stress qui saisit nos collègues de RASED suite aux annonces gouvernementales et demande au ministre de revenir sur sa décision de supprimer 3 000 postes de RASED au budget 2009.

Evry, le 7 octobre 2008

Tacha, maître-formateur

Enseignante depuis 15 ans, dans la banlieue Ouest, j'exerce la fonction de maître-formateur. Comme son nom l'indique, je forme des futurs maîtres.

« Maîtresse des maîtresses », comme disent les enfants. Freudien. Lorsque j'ai passé le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur-Professeur d'Ecole Maître



Formateur, un jury de cinq personnes a observé une matinée dans ma classe de

Cours Préparatoire, pour juger mes pratiques d'enseignante. Il s'en est suivi un entretien, plutôt genre interrogatoire. Une fois cette première partie obtenue, j'entrepris la rédaction d'un mémoire, suivie d'une soutenance. Quatre mois plus tard, dernière épreuve : ayant observé pendant une heure un enseignant débutant faire la classe, je dus mener un entretien individuel de formation, visant à aider ce professeur dans sa pratique et sa réflexion. Je fus alors jugée apte (nous étions six sur vingt-quatre postulants). Grâce à ce diplôme (reconnu seulement au sein de l'Éducation nationale, équivalence donc sans aucune universitaire ou professionnelle), il est possible de devenir Conseillère pédagogique dans une Inspection ou Maître-Formateur au sein d'un Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Je choisis cette deuxième voie : continuer, trois jours par semaine à mener une classe avec des enfants, tout en participant à la formation des futurs professeurs d'école, pendant le reste de mon temps de travail (un autre enseignant prenait alors nos petits élèves). Ma connaissance du terrain permet aux futurs enseignants un accompagnement basé sur des pratiques de classe. Je les accueillais dans ma classe, ils y conduisaient leurs premières séances d'apprentissage, sous mon regard, je les aidais à préparer leurs stages et leur rendais visite lorsqu'ils étaient en responsabilité devant des élèves. J'écris « je les accueillais », car c'est bien du passé. Après plus de neuf années de fonction, j'ai décidé de ne plus être maîtreformateur. En opposition avec les nouveaux programmes de 2008, je ne pouvais les transmettre aux futurs enseignants, dans un IUFM agonisant. Je l'avais décidé, l'année 2008/2009 serait aussi la dernière avec les enfants. Un besoin de bouger, d'avancer, de gagner davantage d'argent, d'écrire. Sortir

de ce mauvais western, dans lequel un cow-boy me tire dans les jambes, pour que je danse jusqu'à épuisement devant lui. Cette année, ce fut la mitraille : une balle de nouveaux programmes, une autre de rythmes scolaires, un coup de feu sur les RASED, sur l'école maternelle, sur les enfants en difficulté, une bombe à retardement sur les évaluations, sur les stages de remise à niveau, un coup sur la pédagogie. Je veux parler des balles reçues par les enseignants, les parents et les enfants, je veux montrer les exploits de ceux qui s'élèvent, chaque jour, grâce aux adultes qui ont confiance en eux, qui se battent pour elle, l'école de la République française. Avant de partir.

Jean le débutant

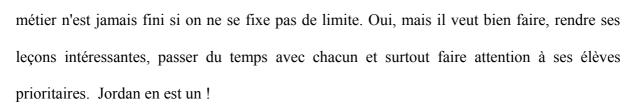


Jean est arrivé de son Sud-ouest natal, fringuant, désireux d'embrasser une carrière de maître d'école, après des études et une enfance passées dans les cahiers de sa mère, directrice. Apprenant sa nomination début juillet, il a la chance de connaître le niveau de ses futurs élèves, un vrai privilège pour une première rentrée. Il vient dans ma classe pour me demander conseils, déjà soucieux de ses futures responsabilités. Pendant l'été, il trouve un

logement à Paris, prépare ses progressions*, ses programmations*. Il réfléchit : noter les exercices est-il nécessaire, profitable à ses élèves ? Quels projets mettre en œuvre pour rendre compréhensible la préhistoire ? Est-il plus pertinent de commencer par le groupe nominal ou par la notion de verbe ? Comment mener les cours d'anglais lorsqu'on le parle comme une vache espagnole ? Où casera-t-il les heures d'arts visuels dans un emploi du temps déjà intenable ? Septembre arrive ; il est plein d'énergie, d'envies pour transmettre à tous ses élèves les savoirs essentiels. Il ne ménage pas sa peine, arrive à 7h le matin, repart de l'école après 19h.

Il faudrait un jour comprendre la face cachée de l'iceberg : toute activité mise en place dans une classe demande une préparation. Devenons comptable, puisqu'il le faut ! Nous savons tous que pour offrir un dîner à des amis qui dure 4 heures , il nous a fallu faire des courses (45 mn), éplucher, cuisiner, parfois chercher une nouvelle recette (1h), aménager, nettoyer, ranger (45 mn). Total : 2 h 30 pour 4 heures ! Bien sûr, certains invitent au restaurant, lancent parfois un paquet de

spaghettis dans l'eau chaude, mais la majorité d'entre nous prend soin de ses invités. Il en est de même pour les enseignants. Pour nourrir intelligemment les enfants 6 heures par jour, un professeur d'école a besoin d'au moins 3 heures de plus pour concevoir, organiser, rechercher, se documenter, choisir, analyser. Il faut même souvent se faire violence pour ne y passer davantage de temps! C'est le problème de Jean. A voir sa mine en octobre, je lui dis qu'il faut dormir, que ce





En quinze ans de carrière, rares furent les élèves qui m'auront autant questionné et fatigué que ce garçonnet! A 7 ans, il est renvoyé d'un groupe scolaire (plaintes des enseignants, pétitions des parents d'élèves...): entre autres méfaits, il force les enfants à mettre la tête dans les toilettes puis tire la chasse,. Après de nombreux échecs de l'Institution et de notre société, l'Inspectrice

le change d'école et nous le confie. Il arrive dans notre classe début février. Je m'attendais à un gros molosse, c'est un petit qui zozote! Je ne dis rien aux collègues, rien aux enfants, rien aux parents sur son passé difficile. Il arrive tout neuf, sans réputation, éloigné de ses sept frères et sœur. Une nouvelle chance. Je sens qu'il veut

me séduire, moi pas. En revanche, je mets en valeur devant ses camarades son travail, je m'extasie devant ses progrès et je demande parallèlement un suivi psychologique extérieur. Bizarrement, d'ailleurs, celui-ci se transformera en séances de psychomotricité, étonnant pour le meilleur joueur de football de la cour de récréation. Il comprend tout, veut réussir, il est content de lui ; une spirale ascendante se met en marche. Je sais d'expérience qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Dès qu'il se sent en échec, je perçois sa colère. Il veut être le meilleur, ne l'est pas. N'accepte jamais de perdre.

Il n'y a plus de réseau d'aide (RASED) dans l'école, hormis une psychologue scolaire, un jour par semaine, déjà débordée. Je me débrouille. Certaines séances deviennent plus conflictuelles. Il se cogne la tête, celle des autres, lorsqu'en séance de sport, son équipe ne fait pas ce qu'il voudrait. Pour participer à la pièce de théâtre que je monte avec mes élèves, il choisit le rôle d'une machine à sous, immobile, enfermé dans son déguisement de carton. Il cherche à se protéger de luimême. Pourtant, profitant d'une récréation, il dérobera le téléphone portable dans le sac à main de la maîtresse d'à côté. Il niera, malgré l'objet retrouvé dans la chambre de ses parents. Les parents sont désemparés, déjà accaparés par ses grands frères connus par la police municipale. La spirale descendante et infernale se met en route. Même le grand caïd des CM2 finit par obéir à Jordan, 7 ans. Il rit lors de l'annonce du décès de la maman de son copain de classe. Je finis l'année éreintée, malgré le partage des fonctions avec la maîtresse qui prend la classe lorsque je travaille à l'IUFM. Elle aussi n'a pas lâché

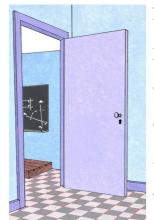
Vient la difficile question : à qui allons-nous le confier l'an prochain ? Les deux enseignants expérimentés du niveau qu'il intégrera n'en « veulent pas ». C'est ainsi,

Jordan.

mais dans notre école républicaine, certains choisissent leurs ouailles. Ils arguent d'une année difficile, d'un mélange explosif avec d'autres de leurs futurs élèves. Tout ça est vrai. Et puis, comment donner un élève à un maître lorsque l'on sait que l'incompatibilité sera totale? Voilà les raisons qui nous ont menées à placer Jordan dans la classe d'un néophyte plein d'énergie et d'ambition. Pour l'avenir de Jordan, c'est beaucoup mieux. Pour celui du maître, cela ne l'est pas. Jean craque. Jean se bat pour aider Jordan. Jean est un magnifique maître. Jean veut démissionner. Cela fait six mois qu'il a une classe.

Directeurs et directrices

Je souhaiterais ici rendre hommage à mon ancienne Directrice, et ainsi à tous ceux qui se donnent, corps et âme, pour l'éducation d'enfants, qui ne sont pas les



leurs. Ils habitent souvent dans l'école, travaillent de 8h à 20h, pensent, toujours et avant tout, aux enfants quel que soit leurs origines, leurs milieux sociaux, leurs différences. J'ai eu la chance d'en rencontrer à Clichy (92), à Cormontreuil (54). Celle avec laquelle j'ai partagé dix ans d'enseignement avait un bureau toujours ouvert. Elle ne jugeait jamais aucun écolier, mais

exigeait qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Pour cela, elle les félicitait. Elle ne punissait pas, ne criait pas, elle prenait le temps de leur parler, de les écouter. La confiance réciproque installée, elle s'occupait des familles, pour le bien de l'enfant. Elle n'hésitait pas à accompagner une mère d'élève à la Préfecture pour obtenir les papiers qui permettaient à l'enfant de partir en classe transplantée. Elle se battait avec les Services sociaux pour une prise en charge des frais, avec l'infirmière pour persuader une maman de mettre en place un suivi psychologique nécessaire. Elle ne laissait jamais aucun enfant de côté. Certains professeurs

critiquaient un manque de fermeté pour les élèves « elle le bichonne, au lieu de le punir ». Elle avait compris ce qui m'est essentiel : l'autonomie, la confiance et l'échange sont au cœur du grandir de l'enfant.

Aujourd'hui, je suis dans la même école, mais mon directeur, costard-cravate, se croit chef d'entreprise. La porte de son bureau est fermée, souvent à clef. Il

maîtrise Excel et fournit des tableaux régulant les horaires de chacun. Il rend les livrets scolaires et annonce, le 5 avril, devant toute la classe ceux qui risquent de redoubler, au mépris des règles de l'éducation et des larmes des enfants. Il convoque dans son bureau isolant l'adulte ou l'enfant du groupe pour affirmer son autorité. Il prend des décisions seul. Abus de pouvoir. Le directeur d'une école n'a pas plus de droit que les autres maîtres, ce n'est

pas un supérieur hiérarchique, contrairement à ce que pensent de nombreux parents. Jusqu'à présent, les choix pédagogiques sont pris lors d'un conseil des maîtres (constitué par le directeur, l'ensemble des maîtres affectés à l'école, les membres du réseau d'aides spécialisées), qui donne son avis sur l'organisation du service, ou sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Le conseil des maîtres fonctionne de manière démocratique, démarche souvent difficile à gérer, mais à laquelle les maîtres sont très attachés, puisqu'elle reconnaît l'importance de chacun à égalité, et permet, en théorie, des décisions concertées et collectives. Mais, la confusion demeure entre les fonctions du chef d'établissement dans le secondaire et celle d'un directeur d'école. D'autant que les réformes Darcos laissent planer un doute sur les nouvelles attributions d'un Directeur d'école...

Article 3 - Décret 89-122 du 24 février 1989 - Version consolidée au 15 septembre 2002

Le directeur d'école assure la coordination nécessaire entre les maîtres

et anime l'équipe pédagogique.

Il réunit en tant que de besoin l'équipe éducative prévue à l'article D. 321-16 du code de l'éducation. Il veille à la diffusion auprès des maîtres de l'école des instructions et programmes officiels.

Il aide au bon déroulement des enseignements en suscitant au sein de l'équipe pédagogique toutes initiatives destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement dans le cadre de la réglementation et en favorisant la bonne intégration dans cette équipe des maîtres nouvellement nommés dans l'école, des autres maîtres qui y interviennent, ainsi que la collaboration de tout autre intervenant extérieur.

Inspectrices et inspecteurs

Même si nous les voyons très peu, les Inspecteurs sont nos supérieurs hiérarchiques. Une fois tous les quatre ans, l'un d'entre eux franchit la porte de notre classe pour nous attribuer une note. Pléthore d'aberrations :

- Prévenu en général quinze jours avant, le maître panique, gonfle ses classeurs, prépare une séance idéale, se fabrique un nouveau rôle, élimine même parfois un enfant perturbateur laissé à un collègue complice. Nous l'avons tous vécu.
- Tant d'inquiètudes pour une notation fixée à l'ancienneté (les syndicats n'en démordent pas) qui modifie peu un petit salaire.

 Que l'on travaille sérieusement ou pas, que l'on se donne beaucoup aux enfants ou peu, l'avancement sera presque le même.
- Le regard d'une autorité sur deux heures de la vie de la classe met les professeurs dans un état incroyable. Nous sommes en manque de reconnaissance de la maison-mère et nous espèrons ainsi exister à ses yeux. Nous attendons des encouragements, une écoute, une compréhension de nos difficultés, voire des conseils.
- Peine perdue, nombre d'Inspecteurs se voient «juge-arbitre» et non «entraîneur».

Mon premier rapport d'Inspection me demandait de ne plus dire « ouais », les suivants relataient « l'excellence» de mon travail, sans porter attention aux questionnements de certains enfants qui me tracassaient.

Chaque rapport est individuel et ne prend pas en compte l'implication dans une équipe éducative. Pourquoi coopérer, aider collectivement les enfants à apprendre si la hiérarchie ne le demande pas ?

J'ai vu de très bonnes inspections «récompenser» des institutrices irrespectueuses, sauf bien sûr, ce jour-là : l'une traitant de « pisseuse », une petite fille qui avait fait pipi dans sa culotte, l'autre donnant des fessées à des élèves de petite section. L'inspection est un moment faux de représentation et de séduction qui n'est pas le reflet exact de ce qui se passe au quotidien dans la classe. Le corps des Inspecteurs souffre sans doute de cet archaïsme, d'une relation vécue comme infantilisante. Leur fonction, courroie de transmission entre le Ministère, les municipalités et les écoles, est ingrate. Leurs silences sont inquiètants. Ils obéissent. La fin des Inspecteurs de l'Éducation nationale spécialisée pour la maternelle, l'alourdissement de leurs tâches, le départ à la retraite d'une génération proche des enseignants et des famille y sont pour beaucoup. Mais tout de même! Nous n'imaginons pas que nombre d'entre eux ne perçoivent pas tout ce qui nous perturbe, cette année. Où sont-ils ? Pour quoi ne les entend -on pas? Heureusement, certains osent s'exprimer.

Ainsi, Pierre FRACKOWIAK, ancien Inspecteur de l'Éducation nationale exhorte ses collègues à prendre position :

« En tant qu'inspecteurs, nous avons des obligations de réserve et de loyauté, ce que nous avons toujours respecté. Nous diffusons honnêtement les informations et les instructions, même si elles sont le plus souvent sur les grands médias avant d'arriver dans les

inspections... La loyauté qui est la moindre des choses impose-t-elle d'adhérer corps et âme à un projet idéologique et de s'associer à la propagande organisée ? Sommes-nous menacés par une nouvelle forme de totalitarisme ? ...Dans ce contexte, la loyauté des cadres du système s'impose. La servilité, pas encore. »

Merci, Monsieur l'Inspecteur.

Michel LE LOUVIER

Chambéry, le 11 décembre 2008

Monsieur Xavier DARCOS Ministre de l'Education Nationale Paris

Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date du 8 octobre 2008, vous me faites part d'un décret, pris par le Premier Ministre, concernant ma promotion au grade de Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques, sur votre proposition. Je vous en remercie mais je pense qu'il s'agit d'une erreur.

En effet, après avoir été instituteur pendant 14 ans, je suis devenu psychologue scolaire à Nanterre. Je croyais avoir fait un travail utile en travaillant contre l'échec scolaire. Vos dernières prises de position sur le sujet montre qu'il n'en a rien été.

Puis je suis devenu Inspecteur des Ecoles Maternelles à Cholet et à Chambéry. Partout, j'ai défendu avec énergie la scolarisation des enfants de 2 ans, surtout en milieu difficile. Entre temps, j'avais soutenu avec succès une thèse sur l'acquisition du langage. Je pensais que la scolarisation étant possible depuis 1881 à l'école maternelle dès 2 ans, cela faisait honneur à la France et méritait d'être défendu. Là encore, vos prises de position sur le sujet montrent que c'était une erreur.

Comme retraité, j'ai gardé contact avec l'éducation des enfants en devenant Président de la *Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laïques de Savoie*. Une nouvelle fois, je me trompais d'orientation puisque vos dernières prises de position vont amener à la suppression des associations complémentaires de l'Ecole notamment par une diminution des subventions qui leur sont attribuées par l'Etat.

Belle carrière que la mienne, faite surtout d'illusions et d'erreurs!! Vous comprendrez pourquoi j'attendrai un nouveau gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, pour accepter cette promotion que je n'ai pas sûrement pas méritée au regard de vos choix. Une politique de l'Education Nationale au service des enfants est indispensable et doit remplacer la vôtre qui semble être plus arithmétique qu'autre chose.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Michel Le Louvier Inspecteur honoraire de l'Education Nationale Docteur en psychologie de l'enfant

L'école maternelle

Travailler avec des enfants très jeunes demande des compétences professionnelles spécifiques et de haut niveau. J'ai commencé ma carrière en Moyenne Section, avec vingt-huit petits âgés de trois à quatre ans, mutiques ou agressifs, curieux, enjoués ou inquiets, mais tous en pleine croissance. Croît – sens. Voilà comment j'ai appris les bases de mon métier : croire en chacun d'eux, donner du sens aux activités proposées. Grâce à ces petits êtres en devenir, j'ai eu besoin de pousser ma formation le plus loin possible, parce que l'acquisition du langage, l'entrée dans l'écrit, l'apprentissage du vivre ensemble en respectant chacun, sont les domaines didactiques les plus complexes à maîtriser. Que Mireille Brigaudiot, qui m'a transmis ses recherches, soit ici remerciée. Certains voudraient penser que les petits ne demandent que de petits enseignants, de petites occupations, de nombreux travaux (photocopiés) qui absorberaient les

enfants et rendraient la classe tranquille. Des élèves à la tâche, dès trois ans, oui, ils font, mais qu'apprennent-ils? Une maîtresse de maternelle crée des situations d'apprentissage pour tous, suscite les échanges dans l'affect et le bonheur d'apprendre, valorise leurs êtres, interprètent leurs paroles et leurs silences. Seule une recherche permanente, difficile, essentielle, basée sur la connaissance du développement de l'enfant, permet la réussite de tous. L'enjeu est d'importance parce que cette école reste l'unique lieu

de socialisation et d'éducation collective pour les familles populaires. Sans elle, point d'accès à notre culture commune, pas d'apprentissage du langage oral, pas de

construction des fonctions symboliques et une mise à l'écart des apprentissages cognitifs, dès l'entrée dans la vie sociale.

Lors de mes visites dans les classes, en qualité de maîtreformateur, j'ai souvent été choquée par les différences criantes entre les

classes de maternelle. Le matin, je visitais une petite section, dans le quartier privilégié de la ville : les enfants s'exprimaient, jouaient, la bibliothèque de la classe était riche, les nounous arrivaient à 11 H 30 pour une bonne sieste à la maison. L'après-midi, à 500 mètres de là, autre quartier, autre ambiance dans cette Moyenne Section : pas de dortoir, les nombreux enfants sont entre les tables de la classe, certains dorment, d'autres pas, allongés travailler sans les réveiller », dit la maîtresse. Il y a les écoles « on de riches et les écoles de pauvres, selon les moyens donnés par la ville. L'école, propriété de la commune est fortement influencée par son environnement, parmi les écoles de la République certaines sont plus égales que d'autres. A cela s'ajoutent les compétences professionnelles : l'une des maîtresses disposait d'un matériel dernier cri (tous les parents en étaient fiers), elle proposait un enfilage de perles, un tracé au feutre doré autour de gommettes, cessant brusquement l'activité en interpellant les enfants

« Vous faites n'importe quoi ! », sans qu'ils comprennent pourquoi (je pense savoir qu'ils discutaient en travaillant, c'est gênant) quand l'autre, avec si peu de moyens, portait un regard respectueux et attentif sur tous ses élèves, proposait des jeux mathématiques et s'installait avec les plus

fragiles autour d'un livre pour les faire parler sur les personnages. Le balancier ne va pas toujours dans ce

sentiments des sens. L'injustice

fait partie de la vie, mais lorsqu'elle est organisée pour exclure les plus faibles, dès leur plus jeune âge, dans notre école dite de la République, elle me dégoûte. Je n'ose imaginer ce que nous promettent les futurs » jardins d'éveil », rattachés au Secrétariat d'État à la famille et non plus au Ministère de l'Éducation. Seront-ils payants ? Ouverts à tous ? Animés par des « Super-Nanny » ou menés par des enseignants maîtrisant pédagogie et savoirs disciplinaires, base d'une didactique spécifique de l'école maternelle ? Il semblerait aussi que le gouvernement s'orienterait vers un CAP Petite enfance pour remplacer les maîtresses de Petite et Moyenne Section, bien trop chères pour notre société...

.... Le Ministre de l'Éducation Nationale s'étonne qu'il faille assurer aux professeurs des écoles une "formation bac +5" pour qu'ils fassent "faire la sieste" aux enfants de l'école maternelle.

La grève

Il n'est jamais agréable de faire la grève. Elle signifie crainte, consternation, impuissance, et une journée de salaire en moins. Néanmoins, elle est le seul moyen de faire part de notre révolte, de montrer notre passion pour l'école. Ne revenons pas sur la promulgation du Service Minimum d'Accueil, mis en place sans concertation avec les maires des petites communes, qui ne pouvaient l'appliquer. Ce nouveau Service (sic) me demande d'informer l'Inspectrice de l'Éducation nationale dont je dépends, la Mairie, mais pas les parents puisque la grève ne les gênera en aucune façon : un accueil par le personnel municipal est assuré pour les enfants. Vingt-huit élèves (nous étions deux enseignantes grèvistes ce jour-là) se sont ainsi retrouvés, par une froide journée de janvier, assis sur des bancs dans le hall de l'école, ouvert à tous vents, à regarder de 8H30 à 16 h divers DVD.

« Tes pauvres élèves, ils sont restés toute la journée dans le préau », me dit une collègue faussement affligée, le lendemain. Pourquoi aucun des douze maîtres et maîtresses présents ne les ont t-ils accueillis dans leurs classes, comme c'était toujours le cas avant ? Comment un Directeur d'école a-t-il pu laisser faire cela ? Effet pervers et voulu d'une nouvelle loi ? Auparavant, lorsqu'un professeur d'école était gréviste ou, absent et non remplacé, les élèves, qui ne pouvaient être gardés à la maison, étaient répartis, par trois ou quatre, dans les autres classes. Les enfants profitaient d'une journée d'école, dans un niveau de classe différent, écoutaient, participaient aux activités selon leurs compétences. L'esprit de corps était là : soit nous étions unis en faisant grève ensemble, soit nous coopérions pour le bien-être des élèves. Aucun enfant ne se sentait mis au ban. Aujourd'hui, je suis piégée. Et si je prévenais les parents, me dis-je ? Nouvelle injustice : les plus chanceux ont une nounou, un grand-père ou un parent qui peut se rendre disponible; mais les autres, en général les plus fragiles, se retrouvent une fois encore parqués dans le préau, sans que personne ne dise rien. Les élèves pour lesquels je veux le meilleur, subissent l'égoïsme sociétal. Serait-ce pour m'inciter à ne plus faire grève ? Pourquoi la solidarité entre enseignants n'est plus ? Comment pourrait-elle être transmise aux enfants si nous ne la vivons plus du tout entre adultes?

"Désormais, quand il y a une grève en France personne ne s'en aperçoit" Nicolas Sarkozy - Conseil national de l'UMP samedi 5 juillet 2008

Pas les parents bien sûr, leurs enfants sont à la garderie. Les écoliers, eux, s'en aperçoivent vraiment, mais ils ne votent pas.

Interrogé sur l'appel par la coordination nationale des universités à un "vaste mouvement dans l'éducation", de la maternelle jusqu'au supérieur, le ministre s'interroge sur les "motifs qui feraient qu'une grande manifestation se produirait". "Je crois qu'en ce qui concerne le ministère de l'Éducation nationale, nous avons bien stabilisé nos relations avec nos personnels. La réforme du premier degré est maintenant bien installée, avec les lycées nous sommes en train de discuter (...) Je ne crois pas que tout ceci puisse faire cause commune autour d'un seul sujet, d'un seul objectif."

La preuve de cette stabilisation des relations...le ton de ce communiqué syndical nous la fournit. .

Arbitraire, opacité, mépris, nos mots sont forts. Ils sont à la hauteur de la situation./.../Peut-on laisser un ministre et un groupe restreint d'hommes de cabinet prétendre un jour supprimer des programmes de la déclaration des droits de l'homme, l'apprentissage du passé antérieur, réglementer les nominations des enseignants des écoles dans tous les départements ou encore annoncer la publication des résultats école par école ? Qui peut croire qu'avec moins d'heures de classe chaque semaine, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, des dispositifs RASED supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ? Le ministère a choisi la stratégie de la tension et de la rupture du dialogue social. Nous construisons progressivement avec la profession la réponse appropriée. Nous savons maintenant que nous avons à faire à des pratiques d'une autre époque. La profession conserve sa dignité. L'intérêt de nos élèves passe avant gouvernement va trop loin et les collègues le mesurent désormais, les 80000 manifestants d'hier sont les avant-coureurs d'une forte volonté de ne pas laisser faire la démolition du service public d'éducation.

Extrait d'un communiqué du SNUipp 93 le 21 octobre 2008 (au lendemain d'une des grandes manifestations qui rythmèrent cette année scolaire).

Ainsi que la réponse de cet demande de son inspectrice ...pour grève.

instituteur à la retraite à la suppléer aux instituteurs en

Mûrs Erigné le 21 janvier

Monsieur Paul BARBIER
Instituteur Honoraire
49610 Mûrs Erigné

Madame l'Inspectrice d'Académie

Directrice des Services Départementaux

de l'Education Nationale de Maine et Loire

Madame l'Inspectrice,

Dans votre courrier en date du 16 janvier 2009, vous sollicitez mon concours pour la mise en œuvre du droit d'accueil dans certaines petites communes les jours de grève des enseignants.

L'effet de surprise passé, j'ai été saisi d'un sentiment de malaise devant une telle démarche.

Si je comprends bien, vous me demandez de servir de supplétif au Ministre de l'Education nationale qui rencontre les plus grandes difficultés dans la mise en œuvre de sa loi sur le service minimum d'accueil dans les écoles qui, pour la majorité de mes collègues, s'apparente, dans les faits, à une tentative de remise en cause de leur droit à faire grève.

Vous ajoutez que si je souhaite m'engager dans ce cadre, les municipalités me communiqueront tous les documents administratifs nécessaires.

Si je me réfère à la loi et aux textes d'application, les documents administratifs auxquels vous faites référence doivent correspondre aux documents à remplir pour que je puisse être indemnisé sur les fonds constitués par les retenues sur salaire des enseignants grévistes...

Pour parler clair, vous me demandez d'être ce qu'on appelle communément un « jaune ».

Bien sûr, vous allez me répondre qu'il ne s'agit pas de cela mais de venir en aide aux familles qui ont des difficultés à faire garder leurs enfants les jours de grève

Madame l'Inspectrice d'Académie, permettez-moi de réfuter un tel argument qui n'est qu'un prétexte. D'abord, parce qu'avant la loi, et vous le savez comme moi, les choses se passaient globalement bien.

D'ailleurs, j'ai eu l'occasion, alors que j'occupais des responsabilités syndicales au niveau national, de rappeler à Monsieur le Ministre que les enseignants, qui sont des gens responsables, prenaient toujours les dispositions nécessaires en cas de grève pour prévenir les parents suffisamment tôt afin d'éviter les problèmes. Ce dont Monsieur DARCOS avait convenu.

Et puis surtout, je n'accepte pas qu'on évoque le «bien être » des élèves alors que toute la politique ministérielle en matière scolaire va à l'encontre de cet objectif.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous rappeler l'ensemble des mesures prises contre l'enseignement public, en particulier ces derniers mois.

Madame l'Inspectrice d'Académie, vous l'aurez compris : non seulement je ne suis pas « disponible pour assurer ce travail », mais je m'oppose fermement à cette initiative qui, si j'en crois mes informations, émane du ministère.

Et puis, parce que pour moi la solidarité entre les salariés (qu'ils soient actifs chômeurs ou retraités) n'est pas un vain mot, je vous informe que le 29 janvier,

je serai au côté de mes collègues qui seront en grève et qui manifesteront.

Persuadé que vous comprendrez le sens de ma démarche, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en ma fidélité à l'école publique laïque (dont j'ai été l'un des maîtres pendant 38 ans et que j'entend bien continuer à servir) mais aussi en mon attachement au droit de grève inscrit dans la Constitution de notre pays et dans les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail que la France a ratifiées.

Paul BARBIER

Instituteur honoraire

Ancien Secrétaire général du SNUDI FORCE OUVRIERE



Les désobéisseurs

> Colomiers, le 6 novembre 2008

>

> Monsieur l'Inspecteur,

>

> Je vous écris cette lettre car aujourd'hui, en conscience, je ne puis plus me taire ! En conscience, je refuse d'obéir.

>

> Depuis un an, au nom des indispensables réformes, un processus négatif de

déconstruction de l'Education Nationale s'est engagé qui désespère de plus en plus d'enseignants. Dans la plus grande précipitation, sans aucune concertation digne de ce nom, au mépris de l'opinion des enseignants qui sont pourtant les « experts » du quotidien sur le terrain, les annonces médiatiques de « réformes » de l'école se succèdent, suscitant tantôt de



l'inquiétude, tantôt de la colère, et surtout beaucoup de désenchantement et de découragement.

...

Aujourd'hui, la coupe est pleine! Le démantèlement pensé et organisé de l'Education Nationale n'est plus à démontrer tant les mesures décidées et imposées par ce gouvernement l'attestent au grand jour : des milliers de suppressions de postes qui aggravent une situation d'enseignement déjà difficile, la diminution du volume horaire hebdomadaire, la préférence accordée à la semaine de 4 jours, pourtant dénoncée par tous les chrono

biologistes, l'alourdissement des programmes scolaires malgré une rhétorique qui prétend le contraire, la suppression des IUFM, la

RAS LE BOL disparition annoncée des RASED alors qu'aucun bilan de leur action n'a été réalisé, la réaffectation dans les classes des enseignants travaillant pour les associations complémentaires de l'école, ce qui mettra à bas grand nombre de projets éducatifs dont l'utilité n'est plus à démontrer, la mise en place d'une agence chargée du

remplacement avec l'utilisation de vacataires, la création des EPEP où les parents et les enseignants seront minoritaires dans le Conseil d'Administration, la dévalorisation du métier d'enseignant dans les écoles maternelles et les menaces qui pèsent sur celles-ci, la liste est longue des renoncements, des coupes franches et finalement des mauvais coups portés à notre système éducatif. Sans compter, ce qui m'est le plus insupportable, l'insistance à dénoncer le soit disant « pédagogisme », c'est-à-dire les mouvements pédagogiques qui, depuis des décennies, apportent des réponses innovantes, crédibles, raisonnables à l'échec scolaire.

>

> 1. Les « nouveaux » programmes constituent une régression sans précédent. Ils tournent le dos à la pédagogie du projet qui permet aux élèves de s'impliquer dans les savoirs, de donner du sens à ce qu'ils font, de trouver des sources de motivation dans leur travail. Cette vision mécaniste et rétrograde des enseignements, qui privilégie l'apprentissage et la mémorisation, va certainement enfoncer les élèves en difficulté et accentuer l'échec scolaire. Ces programmes sont conçus pour pouvoir fournir des résultats « quantifiables, publiables et comparables » Or, « en éducation, tout n'est pas quantifiable, ni même évaluable en termes d'acquisitions immédiatement repérables ». (Philippe Meirieu). Nous sommes bien dans une logique d'entreprise et de libéralisation de l'école. Désormais, les enseignants seront évalués sur les progrès des acquis des élèves, c'est-à-dire sur la progression des résultats chiffrés. C'est notre liberté pédagogique qui est ainsi menacée. Dans la mesure où les programmes de 2002 n'ont fait l'objet d'aucune évaluation sérieuse et que d'autre part nous ne savons toujours pas qui a élaboré et rédigé les programmes 2008, d'ailleurs sans aucune concertation digne de ce nom, nous sommes en présence d'un déni de démocratie et de pédagogie. Pour toutes ces raisons, je considère que ces programmes sont totalement illégitimes. C'est pourquoi en conscience, j'ai décidé de ne pas les appliquer et de continuer à travailler dans l'esprit des programmes de 2002.

•••••

> 3. La réduction du volume horaire de la semaine scolaire de 26h à 24h

apporte des bouleversements tels dans l'organisation des écoles, qu'il faut aujourd'hui parler de désorganisation structurelle. Le dispositif d'aide personnalisée pour « les élèves en difficulté » n'est qu'un prétexte démagogique pour supprimer les RASED. Ce dispositif porte un coup fatal à la crédibilité du métier d'enseignant. En effet, de nombreuses expériences pédagogiques d'hier et d'aujourd'hui ont montré et montrent que la difficulté scolaire se traite avec efficacité avec l'ensemble du groupe-classe, dans des dynamiques de coopération, de tutorat, de travail différencié, d'ateliers de besoin, etc. Le dispositif actuel considère que la difficulté doit être traitée de façon « médicale », avec un remède individuel, en dehors de toute motivation et de tout projet de classe. C'est une grave erreur. Ce dispositif est une faute contre l'esprit et la pédagogie. Dès la rentrée, en conscience, je n'appliquerai pas ce dispositif d'aide personnalisée tel qu'il est actuellement organisé. Ces deux heures seront mises à profit pour mener à bien un projet théâtre avec tous les élèves de la classe, répartis en demi-groupe, le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30, ceci avec l'accord des parents.

>

> 4. Les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires à destination des élèves de CM1 et CM2 sont eux aussi des dispositifs scandaleux et démagogiques destinés à caresser l'opinion publique dans le sens du poil. Mis en place sous le motif populiste qu'il est anormal que seuls les riches peuvent se payer des heures de soutien scolaire (dixit notre ministre), ces stages dont certains ne seront pas animés par des enseignants, ne règleront en rien l'échec scolaire. Ils sont destinés à qui souhaitent enseignants effectuer supplémentaires avec bonne conscience, alors que dans le même temps des milliers de postes sont supprimés, aggravant ainsi les conditions de travail dans les écoles. Parce que je respecte profondément les élèves qui ont des difficultés et leurs parents et que je suis persuadé que ce dispositif est néfaste, je continuerai à refuser de transmettre des listes d'élèves pour les stages de remise à niveau.

...

Personne ne prétend que la tâche est facile. Elle requiert détermination et inventivité. Echanges, solidarité et travail en équipe. Elle exige du courage. Et la force de nager à contre-courant. Il ne faut pas avoir peur de la marginalité. Car, plus que jamais et selon la belle formule de Jean-Luc Godard, « c'est la marge qui tient la page. »

>

> Si aujourd'hui je décide d'entrer en résistance et même en désobéissance, c'est par nécessité. Pour faire ce métier, il est important de le faire avec conviction et motivation. C'est



parce que je ne pourrais plus concilier liberté pédagogique, plaisir d'enseigner et esprit de responsabilité qu'il est de mon devoir de refuser d'appliquer ces mesures que je dénonce. Je fais ce choix en pleine connaissance des risques que je prends, mais surtout dans l'espérance que cette résistance portera ces fruits. J'espère que, collectivement, nous empêcherons la mise en œuvre de ces prétendues réformes. Cette action est une action constructive car dans le même temps il s'agit aussi de mettre en place des alternatives pédagogiques concrètes, raisonnables et efficaces.

>

- > Monsieur l'Inspecteur, vous l'avez compris, cette lettre n'est pas dirigée contre vous, ni votre fonction, mais je me dois de vous l'adresser et de la faire connaître. Le propre de l'esprit responsable est d'agir à visage découvert, sans faux-fuyant, en assumant les risques inhérents à cette action. C'est ce que je fais aujourd'hui.
- > Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de mes sentiments déterminés et respectueux.

>

> Alain REFALO

>

> Professeur des écoles

>

> Ecole Jules Ferry, Colomiers (31)

>

>Lettre adressée à Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale de la 17ème circonscription de la Haute-Garonne, tirée du site

Cette lettre fut suivi le 27 janvier 2009 par une lettre de désobéissance civique adressée à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, signée par 2600 enseignants du primaire.

Laure

Je suis la maîtresse de Gevorg, le fils de Karin et Armen, qui est arrivé

en Cours Préparatoire dans ma classe l'an dernier. Je suis la maîtresse de Gevorg qui a disparu de ma classe vendredi 16 novembre 2008 en laissant toutes ses affaires, même ce gros bâton de colle dont il est si fier. Je suis la maîtresse de Gevorg et d'autres encore dans la même situation, qui voient sa chaise vide tous les jours et qui savent que leur tour peut arriver. Je suis la maîtresse d'autres enfants sans papiers qui me regardent faire l'appel sans Gevorg et qui continuent à apprendre à lire dans la langue d'un



pays qui ne veut pas d'eux. Je voudrais vous dire à quel point nous avons mal devant ces bureaux vides, ces cahiers abandonnés et ces stylos que personne ne vient réclamer.

Les parents

Comme dans "le catalogue des parents" de Claude Ponti, ils sont tous différents, veulent le bien de leurs enfants, mais ne savent pas toujours comment

faire. L'école ne leur ouvre pas facilement la porte. Il existe des familles, souvent perçus comme démissionnaires par les enseignants, parce qu'elles font simplement confiance en l'école. "Sois sage, tais-toi, écoute bien ce que dit ta maîtresse" sont les conseils donnés par ces parents d'enfants silencieux. David était

comme cela, très sérieux, il apprenait ses leçons

par cœur, n'osait lever la main pour demander des explications de peur de se faire remarquer. Il a fallu du temps pour lui faire comprendre (et à ses parents) qu'il n'était pas un entonnoir dans lequel rentreraient les savoirs. Il y a la maman d'Ahmed qui ne vient plus à l'école, parce qu'elle n'en peut plus d'entendre dire que ses enfants sont nuls. Il y a les parents de Grégoire qui basent la

réussite de leurs enfants sur le non-dit. "Nous nous séparons, mais Grégoire n'en saura rien. Je quitterai l'appartement familial quand il dormira, vers 23H et je reviendrai à 7h le matin. Sa maman fera de même, la semaine suivante. Nous ne voulons pas gêner son entrée en CP!". Ceux qui pensent que leurs enfants sont à HEC moins 12, et enchaînent cours de chinois, d'anglais le mercredi, compétition de tennis parce que cela lui fait un bien fou! Ils trouvent en général que la maîtresse devrait faire sauter une classe à ce petit surdoué, qui ne sait malgré tout pas faire ses

lacets. Et puis il y a, surtout dans les milieux favorisés, ceux qui commandent l'école. Ils choisissent le maître de leur enfant, décident de prolonger un week-end ("vous me donnerez le travail à faire"), refusent le départ de leur chérubin en classe verte, en faisant pression sur le directeur, qui cède pour avoir la paix. Ceux-là ont l'habitude qu'on leur obéisse, prennent tout à la carte. Ils refusent les règles de la collectivité, tout en s'offusquant que d'autres ne les respectent pas.

Tous ces portraits existaient sans doute déjà il y a vingt ans. En revanche, la pression scolaire portée par les enfants s'amplifie d'année en année. Parents angoissés face à l'avenir de leur progéniture, enfants tourmentés par les notes, font les choux gras des entreprises privées de soutien, qui rajeunissent leurs publics. Les cahiers de vacances commencent dès 3 ans. A la demande des familles, nombre d'enseignants donnent aujourd'hui des cours privés au domicile des enfants. Dans mon école, il s'agit maintenant d'élèves de maternelle, de Cours Préparatoire, pas forcément en difficulté. Il faut leur en donner plus, toujours plus... pour se rassurer, pour être le meilleur. La tyrannie de la note transforme la soirée, les week-end : "ça s'est bien passé aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu as appris ? " est devenu " Quelle note t'as eu ? T'as fait tes devoirs ?"*.

Avec pour corollaire la prescription accrue de béquilles chimiques par des médecins décontenancés et dépourvus " d'autres moyens thérapeutiques ". On peut pronostiquer que la France va consolider sa place de championne du monde de la consommation de tranquillisants, somnifères, psychotropes ...

*52% des parents se déclarent eux-mêmes stressés par la réussite scolaire de leurs enfants. (le Monde – 13 avril 2009)

La formation des maîtres

Critiquer les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres est aisé.

Aujourd'hui, tout le monde le fait : les étudiants qui se sentent infantilisés et redoutent le concours, les débutants qui en attendent davantage, les enseignants en poste qui s'y sentent critiqués, et les formateurs pressés par une Administration éloignée de leurs fonctions. Depuis leur création en 1989, ils sont le bouc émissaire, d'un système qui va mal. Certaines critiques sont justifiées, mais il semblerait que tout ait été fait pour les faire mourir. Pourquoi ? Comment les remplacer ? Comment apprendre à enseigner mieux ? Quelle définition pour cet adulte qui fera grandir neuf cents enfants dans sa carrière ? Est-ce des trucs pour tenir une classe ? Une aptitude à se mettre à la place de l'apprenant ? Des savoirs à organiser, des connaissances à transmettre progressivement ? Un plaisir à vivre auprès d'enfants ? Des attitudes professionnelles à construire ? Avec les parents, et parfois en contradiction avec la société ? Tout cela à la fois. La formation des maîtres a une importance capitale, elle mérite davantage que l'indescriptible cacophonie organisée (sic) par le gouvernement cette année.

Pour comprendre ce que propose(rait) cette réforme, retournons quelques années en arrière, à la fin du XXème siècle. A l'époque, comme disent les enfants pour ce qui leur semble lointain, nous étions, toutes deux, salariées dans différentes entreprises. Aussi avons-nous, à quelques années d'intervalle, préparé le concours de professeur d'école, grâce au Centre National d'Enseignement à Distance. Motivées, nous nous sommes entraînées, à la maison, à écrire une synthèse en un temps limité, à activer nos connaissances en mathématiques, en histoire ou géographie, voire à analyser des travaux d'élèves. Un mini-bachotage, bien loin de la pédagogie. Aussi étrange que cela puisse paraître, l'épreuve de natation fut celle qui m'a le plus apprise. Craignant l'eau depuis mon enfance (je ne nageais qu'avec une bouée dégonflée), j'ai dû apprendre à nager sous l'eau pour le concours. Je suis ainsi retournée à la piscine, seule au début puis avec une amie ; elle ne s'est jamais

moquée. Mon apprentissage fut très progressif : d'abord oublier la bouée (plus gênante à 30 ans) , mettre la tête sous l'eau sans me pincer le nez, puis m'asseoir au

fond du petit bain (80 cm de profondeur!). Peu à peu, grâce aux encouragements d'Agnès, j'ai vaincu mon appréhension et j'ai réussi à aller chercher le fameux mannequin au fond du grand bassin pour le ramener hors de l'eau. Immense et profond sentiment de victoire (plus de 2 m80!). Je n'ai pas su renouveler cet exploit le jour de l'épreuve mais j'avais compris l'essentiel : l'opinion que l'on porte sur soi-même est affaire de

réussite.



Une fois ce concours obtenu (sans jamais avoir vu d'enfant, hormis les nôtres), l'étudiant devient (oserais-je dire devenait) « professeur d'école stagiaire». Lors de cette deuxième et dernière année de formation, ce fonctionnaire-stagiaire, rémunéré au SMIC, doit rapidement passer d'une posture d'élève à celle de professeur. Cette courte formation est une alternance entre cours théoriques, effectués par des Professeurs d'I.U.F.M - universitaires, maîtres de conférence, agrégés... (qui peuvent n'avoir jamais enseigné à l'école élémentaire) et mise en oeuvre pratique dans des classes, accompagnée par des Maîtres-Formateurs (professeurs d'école ayant obtenu le CAFIPEMF). Les stages encadrés et préparés par ces différents formateurs permettaient ainsi aux futurs professeurs de construire leurs pratiques et gestes professionnels avec réflexion, dans l'acception : revenir sur ce qu'un élève a appris, analyser et proposer des pratiques de classe...

Lorsque j'étais Maître-Formateur, j'accueillais dans ma classe, lors du stage dit « de pratique accompagnée », des professeurs stagiaires pendant trois semaines. Par deux ou trois, ils observaient les élèves, les contenus d'enseignement

que je proposais, avant de mener chacun progressivement la classe, une heure d'abord puis une journée entière en fin de stage. Ils étaient là pour apprendre, oser, tenter, sous mon regard. Ensemble, nous analysions leurs erreurs et réussites (et celles des élèves), pour les aider à devenir enseignants. Peu à peu, certaines représentations tenaces s'estompaient : l'élève serait un contenant qu'il convient de remplir, le maître sait, l'enfant fait des fautes, « ça, je l'ai fait, ils le savent». Cette vision de leur futur métier, sans doute caricaturale, se modifiait, pour peu qu'il y ait cohérence entre attitudes professionnelles des formateurs du terrain et approche théorique des professeurs des I.U.F.M. Ce n'était pas toujours le cas. Certains stagiaires se perdaient entre les différentes propositions, cherchant des « recettes » , du « tangible » dans des domaines humains qui n'en ont pas toujours. Il est bien difficile de former son esprit critique, de posséder des savoir-faire quand on est justement en train d'apprendre. En classe, commettre une petite erreur – distribuer une feuille tout en donnant des consignes de travail- et c'est tout de suite trente enfants de six ans qui s'agitent. Difficile à rattraper ! Mieux vaut le savoir avant.

Et voilà que pour des raisons budgétaires et de manque de formateurs, les quinze jours de stage de pratique accompagnée se sont réduits, depuis 2005, à peau de chagrin : six jours. Plus le temps de former, je suis devenue juge et non formatrice. Depuis 2005 aussi, le concours obtenu, l'heureux élu devient, sans formation, enseignant à part entière, un jour par semaine, dans une école du département. Il remplace le maître (complément de temps partiel en général), sans réel statut auprès des parents et des enfants, qui flairent bien vite que ce n'est pas le « vrai »enseignant de la classe. Tout est caché aux familles, il ne faut jamais dire que l'on est stagiaire. Accepteriez-vous d'être opéré si le chirurgien vous

disait : « c'est la première fois que je fais cela, mais, ne vous inquiétez-pas, je vais faire de mon mieux. » ? Pour garder un suivi avec les pratiques du titulaire (qui par définition n'est pas présent lors des jours de stage), le stagiaire se glisse dans une conduite de classe qui peut être la pire (punition collective), comme la meilleure. En fait, il apprend à tenir une classe, sans formation, mais est validé par des formateurs souvent inquiets, attristés de le voir reprendre des pratiques douteuses. L'Administration répond ainsi à l'immédiat, comblant des postes vides à bas frais, au lieu de construire un parcours de formation, digne de ce nom.

Devenir enseignant s'apprend, être un bon professeur demande davantage. Plusieurs modèles sont possibles, question d'équilibre entre certitude et doute, autorité et remise en cause, écoute et empathie, altérité et confiance, exigence et compréhension. Un savoir-être en quelque sorte, qui demande réflexion et pratique. Copier n'est pas facile, un enseignant transmet ce qu'il est, ce qu'il aime vraiment. Reproduire des gestes, des activités d'apprentissage peut aboutir au pire, selon le modèle choisi, et la compréhension qui en est faite. Pour créer dans leurs futures classes une bonne ambiance de travail, une considération mutuelle et une entraide entre élèves, le stagiaire doit se construire une posture d'enseignant, bousculer le rapport de l'enfant au savoir, le statut de l'erreur. Nous avions besoin de temps, tous ensemble, formateurs professionnels de tous bords et stagiaires pour réussir à comprendre, à mettre en oeuvre l'action d'enseigner :

« je ne te laisserai pas demeurer où tu es et tu ne me laisseras pas demeurer où je suis ».

L'Éducation nationale est un monde où l'on a le droit d'être critiqué même dans les aspects les plus intimes de sa personnalité puisque l'on se « montre » aux élèves. La voix, par exemple, qui comme le physique fait partie intégrante de nousmêmes. Alors les jeunes, ceux qui ne se sont pas encore endurcis, souffrent

énormément et l'on croise dans les écoles des étudiants en stage qui rasent les murs.



Des stagiaires qui se font « manger » par des élèves difficiles puis couler par ceux-là même censés les aider et les former. C'est un métier où l'on peut souvent se sentir coupable de ne pas être capable, coupable de ne pas savoir faire quelque chose que l'on n'a pas appris à faire, coupable d'être tout simplement soi-même. Voici une des raisons pour lesquelles

dans chaque salle des maîtres que j'ai fréquentée, j'ai entendu parler de terminer « à la Verrière », institution psychiatrique destinée aux membres de l'Éducation nationale, voici pourquoi régulièrement la dépression happe l'un des membres de cette profession. L'on n'imagine pas les dégâts personnels sur les jeunes enseignants qui n'ont pas le recul nécessaire face à l'énorme machine et peu d'interlocuteurs... Les nouvelles réformes qui vont décapiter la formation en alternance rendront cette entrée dans le métier plus dure encore ; c'est plus de formation professionnelle qui est nécessaire, et non pas moins...

Pour valider sa dernière année de formation, le stagiaire était évalué lors de stages encadrés, qu'il effectuait dans une classe. Le système était parfois injuste, puisque reprendre pendant trois semaines une classe de CM2 laissée à l'abandon par le titulaire, dans une zone difficile, n'est pas comparable à la reprise d'un CE1, bien encadré et constitué d'élèves autonomes et performants. Mais, une fois encore, le pire est à venir parce que dans la réforme prévue par le ministre de l'Éducation nationale, celui qui réussira le concours sera directement jeté dans l'arêne ; gageons qu'il ne commencera pas dans les beaux quartiers! Cette réforme (couramment appelée « mastérisation ») s'articule autour de deux changements majeurs : les enseignants seront désormais recrutés à bac+5, après obtention d'un master et d'un concours ; le cursus des futurs enseignants ne comportera plus d'année de formation en alternance

Aujourd'hui	Avec la réforme
Licence en 3 ans + concours (préparation en un an à l'IUFM ou par correspondance grâce au CNED) – 6 épreuves – cadrage national	Licence en 3 ans
Formation rémunérée en alternance entre stages (500 à 600 h) et cours à l'IUFM – (statut de fonctionnaire stagiaire)	Obtenir un Master 1ère année
	Obtenir le Master 2ème année (formation propre à chaque université) + concours (4 épreuves) + stages facultatifs (108 h)
	Entrée directe dans le métier

On le voit, sur le tableau, la réforme permet des économies budgétaires importantes (suppression du salaire de N professeur stagiaires, et diminution des stages qui sont rémunérés). L'étudiant attendra cinq ans pour obtenir un salaire au lieu de trois, actuellement. L'accès aux corps de professeur d'école sera difficile pour les étudiants les plus modestes. Comment feront les étudiants salariés pour effectuer leurs stages ? Ni Sarah, ni moi-même n'aurions pu devenir professeurs d'école! Comment diversifier l'origine sociologique des professeurs dans ce cas ?

Les nouveaux enseignants seront affectés dans les classes, sans jamais avoir enseigné réellement de manière encadrée (les stage peu nombreux ne pourront être proposés qu'à un candidat sur trois). Compte tenu de la réforme sur l'autonomie des universités, les maîtres n'auront pas le même parcours de formation à Rennes, Créteil, Paris, ou Pointe-à-Pitre. Ils ne formeront pas un groupe professionnel uni, capable d'offrir à tous les enfants, quelque soit la région, une pédagogie rigoureuse et des moyens identiques pour réussir. Aujourd'hui déjà, certains préfèrent passer le concours dans une académie qui a davantage de postes, au prix d'un déménagement pour plusieurs années. « C'est plus facile à Créteil! » : pour obtenir le concours, oui ; pour enseigner, ce n'est pas certain... Les étudiants recalés auront un diplôme Bac +5

de « master enseignement ». A quoi leur servira-t-il puisqu'ils ne seront pas professeurs ? Deviendraient-ils des « sous-enseignants », contractuels, vacataires, mal payés, malléables. La chute des postes mis au concours cette année se poursuivra, malheureusement compensée par ces «masterisés» au statut précaire.

Oui, le système actuel est perfectible...Nous avons, toutes deux, passé notre 2ème année de formation à l'I.U.F.M. et avons vécu les imperfections du système. Comme dans toute classe, il y a de très bons et de mauvais professeurs, les contenus sont parfois éloignés des besoins essentiels d'un futur professeur d'école : manque cruel de connaissance sur le développement de l'enfant, approche psychologique et relationnelle très peu abordée, grand flou artistique sur les moyens à mettre en oeuvre pour aider l'enfant en difficulté.... Les différents formateurs ne disposent que de très peu de temps pour transmettre des compétences pédagogiques, pour modifier des postures ancrées depuis l'enfance. A force de ne pas vouloir être modélisant, ils laissent parfois le stagiaire jouer aux devinettes, se perdre dans différentes propositions pas toujours cohérentes ou possibles. Nous sommes sortis de cet Institut avec des pans entiers de savoirs inconnus, l'une sur la didactique des mathématiques (pas de prof de maths cette année-là, il fut remplacé par un chercheur en astronomie proche des étoiles), l'autre sur l'apprentissage de la lecture (aucun passage obligatoire en Cours Préparatoire). Nous savons l'importance de la formation initiale et continue. D'elle dépend grandement la réussite des élèves, ce n'est pas rien, pour un gouvernement qui veut, paraît-il, réduire l'échec scolaire. Les réformes de « mastérisation », lancées à la va vite, ont provoqué à juste titre, désapprobations et fortes craintes, chez les étudiants comme chez les formateurs. Elles ont donné lieu à des discours contradictoires, mêlant reculs ministériels ou bravades du Ministre, sans que personne ne sache vraiment aujourd'hui ce qui se passera à la rentrée prochaine...

"Pour rester dans la métaphore, si Xavier Darcos compare les IUFM à des simulateurs de vol, ce qu'il propose à la place aux futurs enseignants c'est de sauter de l'avion sans parachute". Philippe Watrelot (président du CRAP-Cahiers pédagogiques)

De là à un recrutement d'enseignants non formés, ou mal formés. ..

N.B: Devant l'opposition suscitée par son projet de réforme, Xavier Darcos a nommé, en mars 2009, une commission de concertation et a lancé début mai les Etats Généraux de la formation des enseignants. Les conclusions devaient être rendus fin juin, afin de clarifier une situation tendue. Le Ministre Darcos a ainsi laissé croire qu'il reculait sur le sujet, mais a néanmoins convoqué, discrètement, jeudi 28 mai 2009, le Comité Technique Paritaire Ministériel pour examiner ses projets de décrets. Après le boycott d'une séance proposée la veille, le C.T.P.M. a finalement validé les textes (une majorité de voix y fut favorable grâce aux suffrages de l'Administration, qui compte la moitié des 40 sièges, et à l'abstention d'une organisation syndicale). Les textes devraient passer devant le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État, le 12 juin 2009, puis devant le Conseil d'État avant leur publication. Apprenant ce camouflet,

" la Conférence des Présidents d'Université a fait part au Ministre de l'Education Nationale de son désaccord total avec les projets de décrets dont certains éléments anticipent sur les conclusions de la commission de concertation, rendant par conséquent sans objet ses travaux."

Evidemment, la cachoterie et la non publication des projets de décrets par Monsieur Darcos permettent de ne pas réactiver de tensions et de faire comme si l'année se terminait sereinement... Ce n'est pas aux enfants qu'il faudrait apprendre à vivre ensemble...

- Loi nº2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école
- 3 Loi du 9 août 1879 (établissement des écoles normales, dans chaque département, pour assurer la formation d'instituteurs laïcs destinés à remplacer le personnel congréganiste).